

30 septembre 2003

03.148

Motion du groupe PopEcoSol**Une journée de formation pour les jurés**

A chaque législature de nouveaux jurés sont élus pour siéger dans les tribunaux correctionnels ainsi qu'à la Cour d'assises. Chaque citoyenne et citoyen de ce canton peut se porter candidat pour une telle charge. Alors que pour siéger dans un jury d'examen (pour l'octroi d'un CFC par exemple), il est souvent demandé aux experts de suivre un cours, aucune exigence de cette sorte n'existe pour des jurés qui vont devoir parfois prononcer de lourdes peines de privation de liberté, qui vont devoir décider de l'avenir d'un prévenu, de ses possibilités de réinsertion ou de sa dangerosité pour la société.

Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'offrir aux nouveaux jurés la possibilité de suivre une journée de formation (ou d'information), journée pendant laquelle ils pourraient apprendre à mieux connaître le système judiciaire, être informés des droits fondamentaux des victimes et des prévenus, être informés des possibilités de condamnations prévues par le code pénal. De plus, et dans le même esprit, ils devraient avoir la possibilité de visiter un lieu de détention et avoir un contact avec l'administration pénitentiaire.

Signataires: J.-P. Veya, A. Bringolf, M. Ebel, Patrick Erard, H. Jenni, N. de Pury, D. Perdrizat, M. Droguett, C. Stähli-Wolf, J. Kuhn-Rognon, L. Debrot, F. Staehli, D. de la Reussille, F. Bonnet et C. Gehringer.